



Ministère des Droits des femmes  
Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Synthèse de l'actualité

5 novembre 2012

### Action institutionnelle

#### Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Dans sa résolution 54/134 du 17 décembre 1999, l'Assemblée générale de l'**Organisation des Nations Unies** (ONU) a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » et invité les gouvernements, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème de la violence à l'égard des femmes. Les militants en faveur des droits des femmes ont choisi en 1981 la date du 25 novembre comme journée de lutte contre la violence, en mémoire des trois sœurs MIRABAL, militantes dominicaines brutalement assassinées en 1961 sur les ordres du chef de l'Etat, Rafael TRUJILLO. Nous signalerons dans une rubrique dédiée de cette synthèse les manifestations organisées à l'occasion de cette journée à compter du 9 novembre.

#### Création d'un annuaire et d'un catalogue pour la lutte contre les violences

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le dimanche 25 novembre, le ministère des Droits des femmes organise un événement visant mettre en lumière l'importance de la formation des professionnels dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cet événement, qui aura lieu à Paris, le **vendredi 23 novembre**, rassemblera plusieurs centaines de professionnels concernés par la lutte contre les violences, médecins, psychologues, gynécologues, magistrat-es, travailleurs sociaux, policier-es, gendarmes, enseignant-es... Des associations de professionnels, des organisations syndicales ou des associations féministes représentant plus de cent-vingt professions différentes seront invités à participer à cet événement. A l'occasion de cette journée exceptionnelle, le ministère souhaite remettre à l'ensemble des participant-es deux documents « repères » : un **annuaire national des associations** luttant contre les violences et un **catalogue des formations existantes**. Ces deux outils seront ensuite mis en ligne et disponible pour l'ensemble des professionnels. Pour constituer ces deux documents, le ministère a lancé un appel aux associations qui agissent contre les violences faites aux femmes ou qui proposent des modules de formation contre les violences faites aux femmes à destination des professionnels afin qu'elles se fassent connaître et figurent dans l'annuaire et/ou le catalogue. Les **fédérations nationales** sont également invitées à diffuser l'information à leur antennes, sections et comités locaux afin qu'ils puissent participer également à la construction de ces deux documents.

[Retrouver le formulaire pour être référencée dans l'annuaire des associations](#)

[Retrouver le formulaire pour référencer les modules de formation contre les violences](#)

## L'Etat s'engage pour la première fois dans une politique coordonnée contre l'homophobie

Lors du **Conseil des ministres** du 31 octobre, la ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, a présenté les principes du programme d'actions contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre que le Premier ministre l'a chargée d'élaborer début septembre (synthèses des 26 septembre, 18 et 26 octobre).



Ces principes sont le résultat d'une large consultation menée avec les associations, les partenaires sociaux et les élus, dans un cadre interministériel. Plus d'une centaine d'organisations ont été réunies pour contribuer à son élaboration. A travers ce programme, qui sera prochainement présenté par la ministre des Droits des femmes, l'Etat s'engagera pour la première fois dans une politique coordonnée contre l'homophobie déclinée en quatre axes : lutter contre les violences ; s'appuyer sur la jeunesse pour faire évoluer les mentalités ; agir contre les discriminations au quotidien ; relancer le combat international pour les droits des personnes LGBT. La ministre des droits des femmes coordonnera la mise en œuvre de ce programme et en suivra l'application, en lien avec les ministres concernés. « *Homophobie : c'est la lutte nationale* » titre **Libération** du 1<sup>er</sup> novembre qui annonce « *un vaste plan transministériel* ».

[Retrouver le communiqué complet sur notre site](#)

## Séance de sensibilisation des ministres à l'égalité femme/homme

Dans sa circulaire du 23 août dernier, le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT a souhaité que tous les ministres de son gouvernement soient sensibilisés aux inégalités qui subsistent entre les femmes et les hommes, aujourd'hui en France. Le journal de 13 heures de **France 2** est entré dans les coulisses de ces séances de sensibilisation (synthèses des 26 et 30 octobre).

[Voir le reportage sur notre site](#)

## Loi portant création des emplois d'avenir

La loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir a été publiée au **Journal officiel** du 27 octobre. L'article 6 de la loi est consacré à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il complète tout d'abord le premier alinéa de l'article L. 2242-5-1 du code du travail par une phrase ainsi rédigée : « *Dans les entreprises d'au moins 300 salariés, ce défaut d'accord est attesté par un procès-verbal de désaccord* ». Par ailleurs, le deuxième alinéa de l'article L. 2323-47 et le quatrième alinéa de l'article L. 2323-57 du même code sont complétés par une phrase ainsi rédigée : « *Ce plan d'action est déposé auprès de l'autorité administrative* ». Il ne peut y avoir de plan d'action sans négociation préalable sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En effet, cet article contraint les entreprises de 300 salariés et plus à engager des négociations sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à privilégier les accords collectifs aux plans d'action. Il s'agit de s'assurer qu'une négociation a bien été ouverte mais qu'elle n'a pas abouti. Les entreprises qui n'ont pas conclu d'accord sur l'égalité professionnelle doivent en attester par un procès-verbal de désaccord. Cette mesure entrera en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2013**. Par ailleurs, quel que soit l'effectif de l'entreprise, le plan d'action doit être déposé à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) concernée.

## Proposition de résolution : institution d'une « journée nationale de la laïcité »

Une proposition de résolution de Jean-Christophe LARGARDE instituant une « journée nationale de la laïcité » (n° 293) a été déposée le 15 octobre à l'**Assemblée nationale**.

[Retrouver la proposition de résolution sur le site de l'Assemblée](#)

## Un amendement pour la parité au sein du Haut Conseil des finances publiques

Le 30 octobre, le **groupe parlementaire des écologistes** du Sénat a diffusé un communiqué pour souligner qu'à l'issue de sa séance de nuit du 29 octobre, portant sur le projet de loi organique relatif à la programmation et la gouvernance des finances publiques, le Sénat a adopté un amendement du groupe écologiste, qui introduit la parité entre les femmes et les hommes au sein du **Haut Conseil des finances publiques**. « *Alors que cet amendement avait initialement recueilli un avis défavorable du Gouvernement, le débat ouvert par les écologistes a permis, au terme d'une vive discussion qui a mobilisé l'ensemble des bancs de la Haute assemblée, de convaincre le Ministre de s'en remettre à la sagesse de celle-ci* » indique le communiqué qui précise que « *c'est avec une majorité écologiste, socialiste et communiste que le Sénat a finalement adopté cet amendement, qui constitue une grande victoire pour toutes celles et tous ceux qui défendent la place des femmes aux plus hautes responsabilités de notre société* ».



## Durée d'assurance retenu pour le calcul de l'allocation de réversion

A signaler au **Journal officiel** du 1<sup>er</sup> novembre 2012, deux avis relatifs à l'extension et à l'élargissement de l'avenant A-267 à la convention collective nationale du 14 mars 1947 (AGIRC) et de l'avenant n° 119 à l'accord du 8 décembre 1961 (ARRCO) (synthèse du 18 octobre). Ces avenants visent à modifier le plafond de la durée d'assurance retenu pour le calcul de l'allocation de réversion due au(x) ex-conjoint(s) divorcé(s) non remarié(s) du participant décédé. Pour rappel, les modalités de calcul de l'allocation de réversion à servir au(x) conjoint(s) divorcé(s) non remarié(s) en l'absence d'un conjoint survivant prévoient qu'en cas de conjoint divorcé unique, le montant de l'allocation soit affecté du rapport entre la durée du mariage dissous et la durée d'assurance plafonnée du participant décédé (sans que ce rapport puisse excéder 1). Le plafonnement vise à ne pas pénaliser les ayants droit de participants ayant eu une longue carrière. Cette durée d'assurance plafonnée était de 150 trimestres en 1998 puis a progressivement augmenté à partir de 2004. Elle est de 164 trimestres pour les allocations de réversion prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et elle sera de 165 trimestres pour les allocations de réversion prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 puis 166 trimestres pour les allocations de réversion prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Présidence chypriote de l'UE : combattre l'écart salarial entre hommes et femmes

« *Éliminer l'écart salarial entre hommes et femmes est un préalable au développement durable et inclusif qui constitue l'un des objectifs phare de la stratégie Europe 2020 de l'Union européenne* ». Voilà le principal message qui ressort de la conférence d'une durée de deux jours sur la lutte contre l'écart salarial entre hommes et femmes placée sous les auspices de la Présidence chypriote. La conférence a été organisée par le Département



des relations professionnelles et a eu lieu les 29 et 30 octobre à Limassol. Pendant la conférence, les participants ont échangé les meilleures pratiques et les mesures qui pourraient être mises à profit par toute une série d'acteurs afin d'éliminer l'écart salarial entre hommes et femmes. Nathalie TOURNYOL DU CLOS, cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité de la Direction générale de la cohésion sociale était présente à cette conférence avec Laurence LAIGO, secrétaire nationale de la CFDT, et Jacqueline BUISSE, représentante du MEDEF. A l'occasion d'une table ronde elles ont présenté la dynamique à l'œuvre en France depuis la conférence sociale des 9 et 10 juillet, où chacun des partenaires s'engage à travailler sur le « triangle de faiblesses » qui jusqu'à présent n'a pas permis à l'égalité salariale de devenir une réalité en France : des dispositifs légaux peu appliqués par l'Etat, des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) qui demeurent très éloignés du sujets, et des partenaires sociaux susceptibles d'être mieux mobilisés. La mobilisation responsable de chacun des acteurs est désormais en cours.

# Egalité et non discrimination

## Genre : de la « complexe question » à la « confusion »...

Plusieurs hebdomadaires se sont penchés récemment sur la question du genre qui avait agité société et médias l'année dernière et qui se devine maintenant en toile de fond à propos du débat sur le mariage entre personne du même sexe. **L'Express Styles** du 10 octobre se demande « *Deux sexes mais combien de genres ?* ». L'hebdomadaire, qui y voit un « phénomène » explique que « *la complexe question du genre fait débat partout. Y compris sur scène et sur le divan* »... Le journal cite la pièce « Modèles » (synthèse du 23 octobre) ou le dernier ouvrage du psychiatre Serge HEFEZ « *Le Nouvel Ordre sexuel* » aux éditions **Kero** (lire ci-dessous). Et de décrire « *un monde encore en chantier où l'émancipation des femmes et des* »



« *laissés-pour-compte de la sexualité* » - *homosexuels, bisexuels et transsexuels - ferait sauter les digues du patriarcat* ». De quoi faire peur à « *l'écrivain* » (sic) Amanda STHERS (photo) qui, sous le titre « *La confusion des genres* », débat avec Serge HEFEZ (photo) de l'évolution du genre dans la société actuelle dans **Madame Figaro** du 14 octobre. « *Naît-on fille ou garçon, ou le devient-on ? Assiste-t-on à l'avènement d'un nouvel ordre sexuel ? Comment le contexte social et culturel fait-il évoluer les rôles ?* » se demande le magazine qui cite aussi le dernier ouvrage de Serge HEFEZ dans lequel le psychiatre souligne que « *le modèle séculaire du couple monogame hétérosexuel s'effrite* ». Et



Amanda STHERS, qui pense pourtant « *avoir une certaine ouverture d'esprit* » de juger qu'« *une société qui gomme ses fondements ne va pas vers la modernité mais vers sa perte* »... « *Mon féminisme n'est pas sans limite* », avoue-t-elle, « *et je ne suis pas si sûre qu'il faille briser tous les tabous* ». **Femme actuelle** a également organisé un débat sur le livre de Serge HEFEZ avec l'auteur et Roselyne BACHELOT (**Femme actuelle** du 4 octobre) dont on peut voir de nombreux extraits en vidéo sur le site de l'hebdomadaire. **Elle** du 12 octobre se lance aussi dans le « *décryptage* » et se demande « *Hommes-femmes. Y'a-t-il toujours une différence ?* ». Pour conclure, provisoirement, en revenant à l'article de **L'Express**, on citera Michèle RIOT-SORCEY, professeure d'histoire contemporaine, qui a dirigé l'ouvrage « *De la différence des sexes. Le genre en histoire* » chez **Larousse** : « *le nouvel ordre sexuel risque de tomber dans l'utopie s'il n'est pas doublé d'une dimension critique du politique. Mon utopie à moi, c'est la construction d'une démocratie où hommes et femmes sont égaux en droits à tous les niveaux, où l'Etat accompagne ces changements sociétaux, où la parité n'est pas considérée comme une fin en soi* ». On en profite pour citer l'entretien qu'avait accordé Sylviane AGACINSKI au **Point** du 26 juillet à propos de son ouvrage « *Femmes entre sexe et genre* » (synthèses des 23 mars et 7 juin). Pour la philosophe « *nul n'est sexuellement neutre* ».

## « Le Nouvel Ordre sexuel » de Serge HEFEZ

« *Qu'est-ce que le masculin ? Le féminin ? Que signifie être un homme, être une femme aujourd'hui ?* ». Les éditions Kero publient « *Le Nouvel Ordre sexuel. Pourquoi devient-on fille ou garçon ?* », « *un essai incisif* », selon l'éditeur, du psychiatre Serge HEFEZ. « *Dans ce monde où tout change si vite, l'éternelle opposition entre hommes et femmes fait de la résistance. (...) Deux sexes, mais combien de genres ? Le genre est-il une construction sociale ou une donnée de la nature ? Peut-on remettre en cause un ordre établi depuis si longtemps ? Au bout du compte, qu'est-ce qu'une femme, qu'est-ce qu'un homme, et quel est le rôle de chacun ? Si parler du genre c'est aussi parler de soi, serions-nous à la fois queer et réac ?* »...



## « Recomposition de nos haines et mépris »

Véronique NAHOUM-GRAPPE, anthropologue, signe dans **Libération** du 1<sup>er</sup> novembre une tribune (de haut niveau ! NDC) intitulée « *Recomposition de nos haines et mépris* ». « *Bien des statuts d'infériorité qui ont fait des ravages en terme de production de souffrance et de gâchis au cours de l'histoire humaine sont « tombés » en désuétude morale au cours du XX<sup>e</sup> siècle* », écrit-elle : « *l'esclave, le malade, le pauvre, la femme ne sont plus en droit - en principe - des êtres inégaux en tant qu'êtres humains, coupables dans leur identité même de ce qui leur arrive* ». L'anthropologue souligne, par exemple, la place de la virginité féminine dans l'histoire et dans nos sociétés, et évoque sa « *fin (...) comme valeur première féminine* ». « *Le mariage des homosexuels est devenu pensable, et donc possible, dans le sillage de cette évolution qui désenclave la sexualité illégitime de toute idée d'infamie* » explique-t-elle. Mais selon Véronique NAHOUM-GRAPPE, « *nos mépris d'époque sont esthétiques - les moches sont exclus des rêves sociaux sur écran* » et « *le problème de « secondarité » des femmes n'est pas résolu, ni l'étrange hantise collective sur leur sexualité* ». « *Si certains points d'orgueil ou de croyances sacrées s'écroulent avec les cultures qui les ont portés, la préférence collective pour le mépris et la haine est puissante, comme si elle préexistait à son objet qu'elle cherche* » estime l'anthropologue. Et de dénoncer « *l'accroissement du bon droit à la haine* », « *nourriture du totalitarisme de demain* »...



## Rose, bleu, on lâche rien !

Rose pour les filles, bleu pour les garçons, n'en déplaise à Natacha POLONY on connaît notre « acharnement » à dénoncer les stéréotypes des couleurs (synthèse du 10 août). Avec Noël qui approche on signale tout de suite, pour se mettre dans l'ambiance, le catalogue **Galerias Lafayette - Disney** diffusé gratuitement avec certains magazines. Les annonceurs font bien la part des choses entre « *les filles* » et « *les garçons* » comme on peut l'admirer ci-dessous... Une lectrice nous signale un article des **Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)** du 3 novembre qui confirme la tendance et nous annonce « *un Noël classique* », elle relève, en quelques lignes, un festival de stéréotypes : « *personnaliser sa maison* », « *palais de princesse* » pour les filles et « *jouer à la bagarre* » ou « *un gros pistolet* » pour les garçons (oui c'était facile...). Et de nous annoncer également les versions « *girly* » comme ce merveilleux **Scrabble** tout rose ou bien sûr les fameux **Lego** qui nous avons déjà signalés dans ces pages. Au passage on montrera cette jolie iconographie (rose et bleu) sur les prénoms dans l'air du temps (**Le Parisien** du 19 septembre). Enfin pour conclure sur une note positive on saluera, comme l'ont déjà fait de nombreux sites et associations féministes, les **supermarchés U** qui viennent de sortir un catalogue de jouets de Noël inédit et pratiquement anti-sexiste ! On y voit en effet des garçons jouer à la poupée ou préparer le repas, pendant que les filles s'adonnent aux plaisirs des jeux de construction ou grillent de la gomme au volant de leur voiture télécommandée...



## Faut-il Supprimer le 1 et le 2 dans le numéro de Sécu ?

« L'attribution des chiffres 1 ou 2 dans le numéro de la Sécurité sociale impose, dès la naissance, une hiérarchie explicite : en tête, le masculin, en éternel second, le féminin ». Chris BLACHE, ex-conseillère d'Eva JOLY, activiste du groupe féministe **La Barbe**, signe une tribune sur le site de **Libération** (22 octobre). « Nos identités dépassent pourtant largement ces deux catégories et ne sont conditionnées à notre sexe, que par des habitus, voire des diktats dont il s'agit de se débarrasser urgemment. En ce sens, nous sommes toutes et tous des 3. Des êtres complexes et en transition constante, dont aucune des trajectoires n'est identique, linéaire ou définitive. Alors, ni une ni deux, supprimons les classifications ! » s'exclame la militante. Dans **Marianne** du 3 novembre, la bloggeuse Coralie DELAUME (« L'Arène nue ») ironise sur ce « nouveau combat « féministe » » et propose que tous nos chromosomes, XX pour les femmes, et XY pour les hommes, soient tous dorénavant des ZZ.

## Rompre avec la tradition avec les sœurs WILLIAMS

Les sœurs WILLIAMS, qui se partagent 22 titres individuels en tournois du Grand Chelem, se trouvent au Nigeria avant de se rendre en Afrique du Sud dans une tournée destinée à promouvoir les droits des femmes. Cette initiative menée par l'association « Breaking The Mould » (Rompre avec la tradition), dont les deux sœurs sont ambassadrices, a pour but de promouvoir « le rôle de la femme dans l'évolution des mentalités et dans leur soutien au développement à tous les niveaux à travers le continent africain » (**Le Soir** des 2 novembre et 3-4 novembre).

## Christiane TAUBIRA victime d'une coquille masculiniste

Dans notre précédente synthèse, sans doute traumatisé par Eric ZEMMOUR, nous avons bombardé la ministre de la Justice, garde des Sceaux, du prénom de « Christian ». Oups ! Toutes nos excuses à Christiane TAUBIRA (et à nos attentives lectrices).

# Egalité dans la vie professionnelle

## Baromètre des femmes entrepreneures

L'édition 2012 du baromètre **CSA - La Caisse d'épargne** sur les femmes entrepreneures a été diffusé à l'occasion du Salon des micro-entreprises au cours duquel était organisée la 1<sup>ère</sup> journée de la femme entrepreneure et le débat auquel a participé Sabine FOURCADE, déléguée interministérielle aux droits des femmes et à l'égalité, directrice générale de la cohésion sociale (synthèse du 26 octobre). Le Baromètre des femmes entrepreneures confirme les tendances que nous connaissons : les femmes créent majoritairement dans le domaine des services. Elles sont un peu plus jeunes et plus diplômées que les hommes. Elles sont davantage confrontées aux difficultés de concilier la vie familiale et la vie professionnelle : 63 % des femmes interrogées estiment que la conciliation des temps est plus difficile pour elles que pour les hommes. Les entrepreneures sont moins nombreuses que les hommes à avoir un enfant à charge. Elles ont moins accès au crédit bancaire : 32 % ont eu recours à un prêt bancaire, contre 42 % des hommes. La capitalisation de départ est aussi une difficulté : elles empruntent en moyenne 51 000€, contre 66 000€ pour les hommes. Pourtant, elles se disent satisfaites de leur relation avec leur banquier. Dans les bonnes nouvelles, on peut noter que 27 % des femmes interrogées ont bénéficié d'un accompagnement, d'un prêt à taux zéro, ou d'une autre aide (contre 9 % des hommes).



[Télécharger le baromètre et la synthèse](#)

## « Mesdames les ministres, soutenez l'entrepreneuriat féminin »

Le **Laboratoire de l'égalité** a remis à la ministre de l'artisanat et du commerce, Sylvia PINEL, les résultats de son enquête sur la perception et le vécu de l'entrepreneuriat par les femmes et par les hommes. La ministre des PME, Fleur PELLERIN, a de son côté annoncé, lors de sa visite du Salon des micro-entreprises la création d'un poste de haut responsable de l'entrepreneuriat chargé de promouvoir l'esprit d'entreprise, notamment auprès des femmes. « *Alors que le taux de femmes entrepreneures stagne depuis des années aux alentours de 30 %, il est temps de mettre davantage en avant les initiatives qui aideront les femmes à se lancer dans la création et à développer ensuite leur entreprise* » estime le Laboratoire de l'égalité dans un communiqué du 11 octobre.

[Retrouver les résultats de l'enquête sur le site du Laboratoire](#)

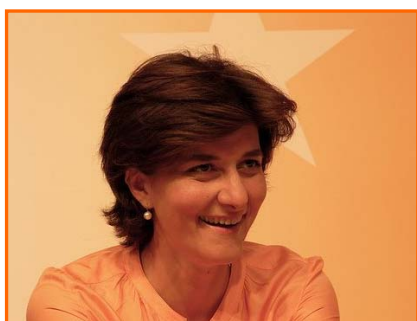
## Laurence PARISOT suggère que la parole des femmes deviennent grande cause nationale

**L'Express** du 3 octobre publiait un entretien avec Laurence PARISOT, présidente du MEDEF, cofondatrice du Women's forum, dont on se souvient des prises de position souvent détonantes sur la place des femmes dans la société et le féminisme. « *L'arrivée à la tête du très machiste Medef de cette fille et petite-fille de patrons venue de Lorraine avait provoqué un beau chahut. Huit ans plus tard, nul n'ose plus attaquer ouvertement Laurence PARISOT* » souligne l'hebdomadaire. **L'Express** questionne en particulier Laurence PARISOT sur l'arrivée des femmes dans les conseils



d'administration en 2011, mouvement qui se ralentit en 2012 selon le journal. La patronne des patrons indique alors qu'elle a « *suggéré au gouvernement* » qu'en 2013 « *la parole des femmes deviennent grande cause nationale* ». « *Car la misogynie est partout* », explique-t-elle, « *dans la vie quotidienne, dans les réunions de copropriétés, à table ou à l'école, à la base et au sommet des entreprises* ». « *Les femmes ne mesurent pas toujours que la misogynie explique une grande part de leur difficultés à se faire entendre dans une conversation ou à avancer dans la hiérarchie professionnelle* » rajoute-t-elle avant de rappeler que « *pour progresser, il faudra aussi poser la question des quotas dans les comités exécutifs et les comités de direction* ».

## L'absence de parité à la BCE provoque l'ire d'eurodéputés



« *La confiance mutuelle* » entre la **Banque centrale européenne** (BCE) et le **Parlement européen** est « *détruite* ». **Le Figaro économie** du 3 novembre cite les eurodéputés Sylvie GOULARD (libérale) (photo) et Sven GIEGOLD (Verts) qui s'indignent contre le **Conseil européen** qui veut imposer la nomination du Luxembourgeois Yves MERSCH au directoire de la banque centrale (synthèses des 26 et 30 octobre). « *Pour une majorité d'eurodéputés, le principal défaut de ce candidat soutenu par les Etats est justement d'être un candidat et non une candidate. Le Parlement avait protesté contre l'absence*

*de femmes au directoire par un vote négatif, mais celui-ci n'est que consultatif. Or le Conseil européen vient de lancer une procédure écrite pour confirmer Yves MERSCH, 63 ans, actuel gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg. Les gouvernements ont jusqu'à lundi pour y répondre* » rappelle le quotidien. Selon **Le Figaro**, Sylvie GOULARD et Sven GIEGOLD dénoncent une « *énorme erreur politique* ». Et de souligner que l'eurodéputée française a indiqué qu'il suffit qu'un Etat s'oppose à la nomination du Luxembourgeois pour bloquer la procédure et rappelle que le Parlement a suggéré de nombreuses personnalités féminines.

## Zahia ZIOUANI et les femmes d'exceptions

Dans notre sujet, « *Ces femmes qui mènent leur orchestre à la baguette* », sur les femmes cheffes d'orchestres, nous avons omis de citer un article paru cet été dans une série d'été de **Madame Figaro** sur les « *femmes d'exception* » et consacré à Zahia ZIOUANI. Sous le titre « *Zahia à Stains, le 9-3 allegro* », le magazine du 12 août racontait comment la cheffe d'orchestre « *entraîne les enfants de Seine-Saint-Denis à la découverte de la musique classique. En plus de sa passion pour Debussy ou Mozart, elle leur transmet le sens du dépassement de soi. Un hymne à la vie* » selon **Madame Figaro** qui avait également dressé les portraits de trois autres femmes à l'occasion de cette série : celui de la journaliste mexicaine Adela NAVARRO BELLO contre les narcotrafiquants, d'Ingrid BROCHARD, ex-businesswoman férue d'art, qui sillonne la planète avec son musée mobile, et de la Californienne Alice WATERS qui se bat depuis quarante ans contre la malbouffe. Dans notre série « *retard et oubli* » on signalera ici le dossier « *spécial Women's forum* » publié dans **L'Express Styles** du 3 octobre : « *30 femmes qui comptent et qui nous bluffent !* ».

## « Harcelées, humiliées, exploitées... c'est la vie de chantier »

Sous le long titre « *Harcelées, humiliées, exploitées... La direction répond « c'est normal, c'est la vie de chantier »* », **L'Humanité Dimanche** du 18 octobre revient sur la lettre ouverte de deux sœurs qui ont dénoncé les conditions de travail sur le chantier prétendument le plus grand de France, celui du nouveau centre hospitalier d'Orléans. Selon l'hebdomadaire, les deux femmes dénoncent « *une insécurité physique et sexuelle permanente* ».

## Pour l'OIT le temps est venu pour les femmes d'entrer aux conseils d'administration

L'**Organisation internationale du travail** (OIT) a mis en ligne sur son site, dans **OIT Info**, un reportage sur la lente entrée des femmes dans les conseils d'administration. « *La nécessité de voir davantage de femmes siéger dans les conseils d'administration encore largement dominés par les hommes dans le monde est désormais largement admise mais un fort désaccord subsiste quant à la manière d'y parvenir* » souligne l'**OIT** qui rappelle qu'un plan de l'**Union européenne** prévoyait l'instauration de quotas obligatoires pour forcer les entreprises à promouvoir davantage de femmes dans leurs équipes dirigeantes mais qu'il a été suspendu en octobre 2012 parce que la **Commission européenne** n'a pas réussi à obtenir d'accord sur cette proposition. L'Espagne, la France et la Norvège disposent déjà d'une législation de ce type souligne l'**OIT** qui donne la parole « *à quelques femmes de premier plan leur avis sur cette question* ». On signalera que **Le Soir** du 24 octobre titrait sur une pleine page « *Mauvais jour pour les femmes !* » suite au rejet par la **Commission européenne** de la proposition de Viviane REDING (synthèse des 18, 23 et 26 octobre).

[Retrouver le reportage sur le site de l'OIT](#)

## Les femmes humanitaires : entre déni et tabou

« *Les femmes commencent à être visibles dans le milieu humanitaire à partir des années 80 et on constate une arrivée massive dans les années 90. Au même titre que les hommes, elles s'engagent de plus en plus pour venir en aide aux populations victimes de la guerre ou de catastrophes naturelles. Peu à peu, elles grimpent les échelons (...)* ». Le site **Grotius** publie le 2 novembre un article sur la place des femmes dans l'humanitaires : « *entre déni et tabou* »... En ligne depuis 2009, **Grotius**, « *Géopolitiques de l'humanitaire* », se décrit comme « *un carrefour d'analyse sur les pratiques humanitaires et les discours médiatiques en temps de crise politico-militaire ou de catastrophe naturelle* ».



[Lire l'article sur le site de Grotius](#)



## Parité et vie politique

### « Christine LAGARDE, l'invitée surprise de 2017 ? »

« Son mandat à Washington s'achève à l'été 2016, juste avant la primaire UMP. Si la directrice générale du FMI s'est éloignée de Paris, rien ne dit que son exil soit définitif » lance **L'Express** du 17 octobre sous le titre « Christine LAGARDE, l'invitée surprise de 2017 ? ». L'hebdomadaire recense un certain nombre de signes comme par exemple son mari qui « a déposé plusieurs noms de domaines sur Internet du type « Christine LAGARDE 2017 » »...



### Elections aux Etats-Unis : les femmes feront-elles la différence ?

Quelques articles à lire avant les élections présidentielles du 6 novembre aux Etats-Unis. Faisant référence au best seller « Cinquante nuances de Grey », Corine LESNES consacre sa « Lettre des Etats-Unis » dans **Le Monde** du 25 octobre aux « Cinquante nuances de sexisme » de la campagne revenant en particulier sur l'affaire du classeur plein de femmes de Mitt ROMNEY (synthèse du 23 octobre). Une enquête sur « Le sexe, éternel enjeu des élections américaines » a été mis en ligne sur le site de **Libération** le 29 octobre. « Depuis 2004, le mariage gay, avec l'avortement, est un must des campagnes » explique le quotidien. « Le vote des américaines fera-t-il basculer la présidentielle ? » se



demande **Télérama** du 17 octobre qui donne la parole à Nancy L. COHEN, historienne, qui souligne que « les américaines se portent mieux depuis l'élection de Barack Obama ». La réponse est peut-être dans la page de décryptage publiée par **Le Monde** du 2 novembre dans sa série sur les élections : « Ce que votent les femmes »... Le quotidien du boulevard Blanqui souligne que « le gouffre s'est creusé entre républicains et démocrates sur les questions de la contraception, de l'avortement et de l'égalité salariale ».

## Egalité dans la vie personnelle et sociale

### « Défense d'avorter »

« En robe rose, devant un immense panneau représentant Jésus avec l'inscription « Tu ne tueras point », Estor psalmodie des versets de la Bible. Sa copine Abigail fait les cent pas avec une pancarte « L'avortement tue » et harangue les jeunes femmes qui se glissent vers le portail, tête baissée. Nous sommes devant la Jackson Women's Health Organization, la dernière clinique pratiquant l'avortement dans tout l'Etat du Mississippi ». Sous le titre « Défense d'avorter », **Le Nouvel Observateur** du 18 octobre publie un reportage sur l'offensive contre les droits des femmes dans cet Etat du sud des Etats-Unis. « La guerre entre les pro et les anti divise le pays », explique **Le Nouvel observateur**. « Dans le Mississippi, ultraconservateur, une seule clinique pratique encore l'avortement. Au nom de Dieu, les « pro-life », soutenus par le gouverneur et par de nombreux politiques, se battent pour que leur Etat devienne « abortion free » »... On retrouve également le Mississippi dans **Elle** du 19 octobre sous le titre « L'Etat qui n'aime pas les femmes »...



## Droits des minorités sexuelles, un combat devenu mondial



A lire dans **Le Monde Diplomatique** de novembre une grande enquête sur les droits des minorités sexuelles dans le monde. « *Promise par la gauche française pendant la campagne présidentielle, la loi autorisant le mariage entre personnes du même sexe devrait être présentée à l'Assemblée nationale en janvier prochain. Tandis qu'un nombre croissant d'Etats, en Europe et en Amérique latine en particulier, pratiquent désormais l'égalité des droits, d'autres continuent de sanctionner l'homosexualité par la prison ou par la peine de mort* ». « *A l'heure où la France débat du mariage homosexuel et où l'Argentine promulgue une loi autorisant le changement de sexe, l'amélioration des conditions d'existence des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et trans (LGBT) est incontestable* » écrivent les auteurs. « *Le temps semble désormais lointain où ces préférences sexuelles relevaient d'une « loi sur la dangerosité et la réhabilitation sociale » (ley de peligrosidad y rehabilitación social), comme en Espagne, ou étaient surveillées par le groupe de contrôle des homosexuels de la préfecture de police de Paris - la première a été abolie en 1979, le second en 1981. Mais l'évolution est plus contrastée qu'il n'y paraît. Les inégalités et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle perdurent : dans des dizaines de pays, la répression d'Etat et les violences, souvent relayées par des fondamentalismes religieux, condamnent les personnes LGBT à la clandestinité* ».

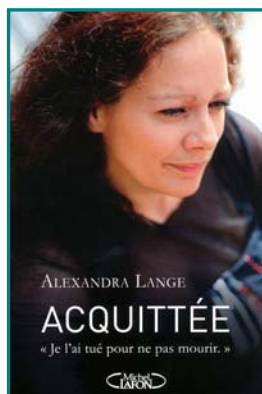
### Lindsey VONN ne pourra pas descendre avec les garçons...

La **Fédération internationale de ski** a refusé, le samedi 3 novembre, à Lindsey VONN (photo) de défier les hommes en Coupe du monde de ski alpin, lui proposant seulement de postuler à être « ouvreuse » lors de la descente masculine de Lake Louise le 24 novembre, provoquant la déception des organisateurs canadiens. La Fédération internationale de ski estime qu'« *un skieur d'un sexe n'a pas le droit de participer à des courses de l'autre sexe, et il n'y aura pas d'exceptions faites aux règlements de la FIS* ». Sous le titre « *Lindsey VONN veut faire mâle* », **M Le Magazine du Monde** du 3 novembre annonçait que la quadruple gagnante de la Coupe du monde de ski alpin avait exprimé début octobre son souhait de participer à une descente chez les messieurs, privilégiant celle de Lake Louise. « *Face aux hommes Lindsey VONN n'a que le droit de l'ouvrir* » commente **Libération** du 5 novembre.



## Lutte contre les violences

### « Alexandra, au nom des femmes battues »



Sous le titre « *Alexandra, au nom des femmes battues* », **Le Parisien - Aujourd'hui en France** du 5 novembre annonce la publication de l'ouvrage d'Alexandra LANGE, « *Acquittée* » chez **Michel Lafon**. Selon le quotidien Alexandra LANGE « *est la première femme battue à avoir été acquittée par des jurés d'assises, en mars dernier, pour le meurtre de son mari. Elle raconte son calvaire dans un livre qui sort aujourd'hui* ». Le journal a rencontré la femme qui témoigne de « *sa vie au côté d'un mari violent, qu'elle a fini par tuer au cours d'une ultime altercation* », et raconte son procès dans un livre qui sort ce 5 novembre. « *L'acquittement de cette femme a été un événement pour toutes les femmes battues* » souligne dans un encadré le cabinet d'avocat qui a assuré sa défense (le cabinet TOMASINI & BONAGIUNTA).

## Aux assises, le procès de l'ultraviolence conjugale

**Le Monde** du 4 novembre se penche sur le profil de Mahamadou DOUCOURÉ, déjà condamné le 11 octobre à un an de prison ferme dans le procès des viols collectifs de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), et qui a retrouvé, vendredi 2 novembre, le banc des accusés de la cour d'assises du Val-de-Marne. « *Jusqu'au mardi 6 novembre, il répond de l'assassinat, en février 2010, de son ex-compagne, Tanja Pozgaj, 25 ans, et de l'enlèvement de leur fils alors âgé de 16 mois* » explique **Le Monde** qui ajoute que « *ce crime avait conduit à l'adoption d'une loi UMP-PS destinée à renforcer la lutte contre les violences conjugales et votée à l'unanimité par le Parlement en juin 2010* ».

### « Exciser la souffrance »

« *Exciser la souffrance* », pour **Libération** du 5 novembre « *la reconstruction chirurgicale du clitoris est une réponse au traumatisme de l'excision. Mais pas la seule* ». Le journal publie un reportage dans la nouvelle unité de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, près de Paris où le quotidien a rencontré Emmanuelle ANTONETTI-NDIAYE et l'équipe du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital du Val-de-Marne. Un exemple d'approche pluridisciplinaire, pas seulement chirurgicale, qui compte déjà une dizaine de services en France. **Libération** signale également que le Dr FOLDÈS prépare l'ouverture dans quelques mois d'un centre d'accueil pour les femmes victimes de violences (du harcèlement au viol en passant par l'excision) (synthèses des 15 juin et 27 juillet).

## Expulsion d'un imam tunisien accusé de prôner la violence envers les femmes

La France a expulsé le 31 octobre un imam tunisien accusé d'antisémitisme et de promotion de la violence en particulier envers les femmes. Responsable religieux de la mosquée Omar, située dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, figure connue de l'association **Foi et Pratique**, liée au mouvement piétiste missionnaire du Tabligh, l'imam Mohammed HAMMAMI, qui a cinq enfants majeurs et dix-neuf petits-enfants, avait été accusé le 23 janvier dernier par Claude GUÉANT d'avoir tenu « *des propos violemment antisémites* » et d'avoir appelé « *à fouetter à mort, la femme adultère* ». Des propos démentis par l'avocat de l'imam (D'après agences, à la une du **Figaro** du 1<sup>er</sup> novembre).

## Culture, communication

### Presse, radio, télévision : place aux expertes !

« *Constat accablant de l'étude menée au Royaume-Uni en avril et mai par Women in Journalism : 78 % des articles publiés en « une » des neuf journaux passés au crible sont signés par des hommes et 84 % des gens qu'ils mentionnent sont des mâles* » signale **M Le magazine du Monde** le 20 octobre. « *Question photos, la moitié montrent des hommes, 36 % des femmes, le reste est mixte. Et encore : le résultat est biaisé par les sujets sur Kate Middleton* »... « *Géopolitique, science, économie... Sur les plateaux télé comme à la radio, dès qu'il s'agit d'avoir un avis sérieux sur un sujet, c'est souvent un homme que l'on invite* ». Sous le titre « *Expert, nom masculin* », le magazine du 29 septembre se penchait sur les expertes invisibles. « *La France serait-elle en manque de femmes savantes ?* » se demande **M**, « *Sûrement pas. Mais le carnet d'adresse des journalistes tourne en rond* ». « *Pour faire bouger le PAF, des militantes font circuler des listes d'expertes* » signale l'hebdomadaire qui cite en particulier le site Internet de l'association **Vox femina** où l'on trouve les coordonnées, biographies et domaines de compétence de ses membres, souvent issues du monde de la finance et du conseil juridique, ou l'initiative de Chekeba HACHEMI et de Valérie TORANIAN, la directrice de la rédaction de **Elle**, avec leur « *Guide des expertes. Plus de 100 femmes spécialistes pour enrichir le débat* » déjà diffusé à plus de 1 500 exemplaires.

## Osez le féminisme ! lance le Festival Arthémise

La première édition du Festival Arthémise se déroulera **les samedi 17 et dimanche 18 novembre** au Divan du Monde à Paris. Un « *événement autoproclamé d'utilité publique !* » souligne **Osez le féminisme !** dans le communiqué de presse que l'association a diffusé le 5 octobre pour annoncer le lancement du festival. « *En effet, naïves-fs que nous sommes encore, nous supposons, que la culture était le lieu idéal où faire avancer et interroger les codes sociaux, notamment genrés ! Que nenni ! On réalise dépitée-es, qu'il est (très) loin d'être un modèle, tant sur la représentation des femmes que sur l'accès des artistes femmes aux moyens de production et de diffusion* ». Le Festival Arthémise a donc décidé de mettre en avant des artistes femmes et/ou féministes et de poser la question des femmes dans les milieux artistiques et culturels. A travers deux jours de fête, avec des présentations d'humoristes, des concerts, du théâtre, de la danse hip-hop, des expos de graff, de photo, un concours vidéo et des débats, **Osez le féminisme !** souhaite mettre en lumière les figures féminines du monde artistique et culturel, encore trop souvent dans l'ombre. L'association souligne que, « *marrainé par Jeanne CHERHAL et Fanny COTTENÇON, Arthémise est une initiative politique, menée en réaction au rapport de Reine PRAT faisant état des inégalités flagrantes de représentations entre les femmes et les hommes dans les domaines artistiques et culturels* ». La Ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, sera présente lors de l'ouverture du Festival. Deux tables rondes compteront parmi leurs intervenantes la philosophe Geneviève FRAISSE, la chorégraphe, danseuse, chercheuse et enseignante Hélène MARQUIÉ, la directrice de la Compagnie Bouche à Bouche Marie-Do FRÉVAL et Aline CÉSAR, de la Compagnie Asphalte et membre de l'association H/F.



<http://festivalarthemise.wordpress.com/>

## Fantômette et la sociologie du genre



« *Un bon génie méconnu vient de disparaître, Georges CHAULET, l'auteur de Fantômette. Pour ma génération, comment grandir sans avoir lu Fantômette (...) ? 40 volumes en Bibliothèque rose, 15 millions d'exemplaires vendus, c'est beau, mais devenir une icône de la littérature enfantine, c'est mieux. La disparition de Georges CHAULET est un dommage collatéral puisque son héroïne rejoint la Littérature, cette maison hantée par de beaux fantômes*... Sous le titre « *Fantômette, l'antihéroïne de mon enfance* », Thomas CLERC, écrivain, explique dans **Libération** du 2 novembre que « *Fantômette est de l'inhéroiïque fantasy* » qui l'a « *préparé à l'ambiguïté constitutive des sexes bien mieux que le discours actuel de la sociologie du genre* ». Le marché de la littérature enfantine « *monopolisé par les figures masculines n'ayant alors aucune héroïne à proposer aux enfants, Fantômette va venir combler ce manque absurde et réussir son pari, être une icône pour tous, garçons ou filles* » écrit l'écrivain. « *Participant à la réforme égalitaire de la sensibilité, Fantômette est féministe de facto (...). Le culte viril du héros sérieux est savoureusement détrôné par une figure mixte, masculine et féminine* ». Une nécrologie du créateur de Fantômette, Georges CHAULET, a été publiée dans **Le Monde** du 31 octobre.

## « Beauvoir in love » d'Irène FRAIN



« Nelson en oublia sa part d'ombre. Et Simone, le froid de l'âme où elle avait vécu jusque-là »... Irène FRAIN signe chez **Michel Lafon** « Beauvoir in love », un livre sur la rencontre entre l'auteure du deuxième sexe et l'écrivain étatsunien Nelson ALGREN, qui fait par exemple titrer au **Parisien** du 30 octobre « *Beauvoir femme soumise ?* ». La sortie de l'ouvrage était annoncée dans les brèves du **Figaro** le 14 septembre. Pour l'éditeur, « *On connaît la légende Beauvoir, intellectuelle majeure du XXe siècle, figure de proue du féminisme et compagne de Jean-Paul SARTRE. Mais que sait-on de l'amoureuse déchirée qui se cachait derrière l'icône ?* ». S'appuyant sur leurs œuvres respectives, sur des archives souvent inédites, des photos d'époque et des récits de témoins, Irène FRAIN raconte « *l'histoire d'amour impossible entre la figure de proue de la libération des femmes et le mauvais garçon de la littérature américaine* ».

## La cuisine et le vin des femmes

La place des femmes dans la haute gastronomie (synthèses des 19 octobre 2009, 7 janvier, 8 mars 2011, 21 février et 15 juin 2012) ou leur rôle grandissant dans le monde du vin (synthèses des 9 juin 2010, 5 août, 15 décembre 2011, 15 juin et 21 septembre 2012) sont régulièrement l'occasion d'articles et de dossiers dans nos journaux. Récemment signalons « *Cuisine de palace... Les femmes font la révolution !* » dans **L'Express Styles** du 10 octobre. « *Elles ont la trentaine et prennent d'assaut les fourneaux des grands hôtels parisiens* ». L'hebdomadaire voit là « *une révolte féminine inédite* ». Et de dresser le portrait de Stéphanie LE QUELLEC, Amandine CHAIGNOT et Virginie BASSELOT. En écho, sous le titre « *Anne-Sophie Pic table sur Paris* », **M le Magazine du Monde** du 20 octobre, revient sur la carrière de Anne-Sophie Pic (synthèses des 21 février 2007 et 24 février 2010) qui poursuit sa « *success-story* » avec l'ouverture d'un restaurant à Paris : « *La Dame de Pic* ». Du côté du vin, c'est **Le Figaro Magazine** qui s'y colle avec un « *spécial vin* » consacré à « *la passion dévorante des femmes du vin* ». Comme ses confrères précédemment, le journal constate : « *propriétaires de vignoble, viticultrices, sommelières, œnologues, chefs (sic) de cave... Les femmes s'affirment de plus en plus nombreuses dans l'élaboration du vin* ». L'hebdomadaire explique que « *pour certaines il a fallu ronger son frein et lutter avant de s'imposer et de se faire reconnaître, surtout si l'on regarde vingt ans en arrière* » et dresse le portrait de huit d'entre elles, « *passionnées, enthousiastes, dynamiques, souvent polyvalentes... Et au caractère bien trempé !* ». (Illustration : huile sur toile - Anne Archambault).



## « Une enquêtrice en lutte contre le sexisme et le crime »



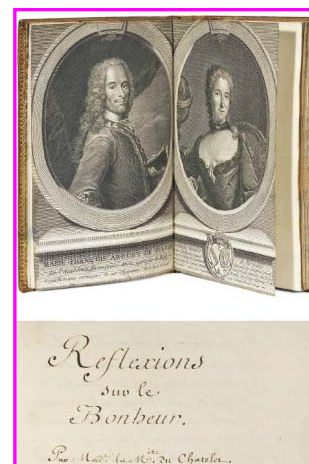
Sous le titre « *Une enquêtrice en lutte contre le sexisme et le crime* », **Le Figaro** du 1<sup>er</sup> novembre se penche sur « *Prime Suspect* » (diffusée sur **Canal +**) le « *remake américain d'une série britannique (qui) met en scène une femme flic individualiste mais talentueuse* ». « *Misogynie des collègues* », « *brimades masculines* », clichés d'odieux machos qui



n'espèrent que l'échec de l'héroïne, la série, « *interprétée avec brio* » par Maria BELLO (à gauche), « *faute d'audience aux Etats-Unis, n'aura duré qu'une saison* »... Signalons à l'inverse le succès au Royaume uni et en Europe du Nord de la série danoise « *Forbrydelsen* » (« *The Killing* ») qui met en scène une détective obstinée jouée par Sarah LUND (à droite).

## Emilie du Châtelet, « la lumière de Voltaire »

Sous la houlette de trois maisons de vente associées - **Christie's**, **Ivoire-Troyes** et **Arnaud Duvillier** - une vente aux enchères de manuscrits de la célèbre mathématicienne et scientifique du siècle des lumières, Emilie DU CHÂTELET, a totalisé plus de 3,2 millions d'euros et a concrétisé la dispersion de documents d'une valeur inestimable. Un succès qu'anticipait **L'Express** du 17 octobre et **Le Point** du 25 octobre qui signalaient la vente aux enchères du 29 octobre. **L'Express** voit dans la découverte des archives de cette « féministe d'avant-garde » un « événement majeur ». **Le Point** évoque la « contribution magistrale à la science de son temps » de cette « drôle de dame du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Les deux journaux retracent aussi sa relation avec Voltaire... Lors de cette vente, une copie manuscrite de « Réflexions sur le bonheur », estimée à 1 000-1 500 € s'est envolé à 20 000 €...

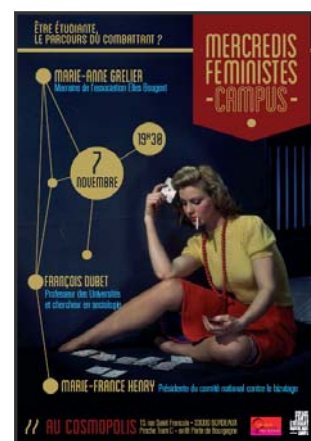


## Agenda

### « Etre étudiante, le parcours du combattant ? »

Le **Collectif bordelais pour les Droits des femmes** et la Médecine Préventive Universitaire de Bordeaux s'associent cette année encore pour une nouvelle édition des Mercredis Féministes Universitaires (MFC). Ces Mercredis Féministes Campus sont des réunions/débats autour d'intervenants invités pour dialoguer avec des femmes et des hommes autour d'un sujet choisi au préalable. Ces débats ont pour but de sensibiliser les bordelais et bordelaises sur les conditions des femmes dans notre société actuelle qu'elles soient étudiantes ou dans la vie active. La première édition 2012-2013 aura lieu le **mercredi 7 novembre** à partir de 19 h 30 au Cosmopolis à Bordeaux sur le thème « Etre étudiante, le parcours du combattant ? ».

[Pour en savoir plus sur le site de l'université](#)



### Troisième édition du Festival cinéma et Droits humains

**Amnesty International France** organise la 3<sup>e</sup> édition du Festival cinéma et Droits humains, du **mercredi 7 au mardi 13 novembre** au Cinéma Saint-André-des-Arts à Paris, « un événement cinématographique organisé à l'initiative des militants parisiens et organisé en collaboration avec le secrétariat national, visant à donner un coup de projecteur sur les droits humains par une programmation originale et cinématographiquement exigeante (...) Le septième art est le médium capable d'illustrer et de rendre palpable un concept trop souvent abstrait : les droits humains. Parce que c'est un art, il peut le faire sous une forme originale, attrayante, parfois drôle, parfois émouvante, souvent déconcertante mais qui laisse rarement indifférent ».

[Retrouver le site du Festival](#)

## « La différence sexuelle : quelle réalité lui donner ? »

**Dimanche 11 novembre** lors une conférence/table ronde organisée à Lille, Geneviève FRAISSE, Sabine PROKHORIS et Priscille TOURAILLE débattront de la question « La différence sexuelle : quelle réalité lui donner ? ». *« Le rapport à l'identité sexuée et aux sexualités est aujourd'hui pensable justement parce que ceux qui avaient le plus intérêt à le faire ont déconstruit le contenu déterminant de la différence sexuelle. Féministes, homosexuels et « trans » ont en effet mis du je/jeu dans le genre. La différence sexuelle est-elle liquidée pour autant ? Certainement pas. Mais alors, quelle réalité lui donner ? Nos trois invitées ont en commun leur sensibilité aux questions de genre et la lecture de Foucault et Butler, mais les différences d'approche promettent un vrai débat ».*

[Retrouver le programme de la conférence](#)

## Rencontres de l'éducation à l'égalité femmes - hommes dans l'enseignement supérieur

**Social Builder** organise le **jeudi 15 novembre** à Paris les Rencontres de l'éducation à l'égalité femmes - hommes dans l'enseignement supérieur, en présence de Simone BONNAFOUS, d'Anne LAVERGEON, d'Yves POILANE, de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes (sous réserve), et d'intervenants issu-e-s d'établissements d'enseignement supérieur, d'entreprises, d'associations et d'institutions qui souhaitent partager leurs pratiques d'excellence et les enjeux socio-économiques liés à l'égalité F-H des futur-e-s cadres et dirigeant-e-s. Une occasion exceptionnelle de : Connaître les dispositifs en faveur des programmes d'éducation à l'égalité F-H, de découvrir les pratiques innovantes en matière d'éducation à l'égalité F-H, et d'échanger les problématiques et repartir avec des solutions et des contacts ciblés.



[Pour en savoir plus sur le site de Social Builder](#)

## « L'éducation à la sexualité au masculin. Les garçons acteurs de prévention »

Le **Conseil général de l'Essonne** organise les **jeudi 15 et vendredi 16 novembre** à Evry les journées départementales du comité départemental de coordination des actions d'éducation à la santé et à la sexualité (CDCESS) dont le thème est « L'éducation à la sexualité au masculin. Les garçons acteurs de prévention ». Cette rencontre sera l'occasion pour les professionnels(es) de mener une réflexion sur l'implication des garçons dans les questions relatives à la sexualité et de réfléchir à leurs représentations sur le masculin de façon à améliorer l'accueil des garçons dans les structures. Les dix ans du CDCESS seront fêtés le jeudi pour mettre à l'honneur le partenariat qu'a animé le réseau.

[S'inscrire et télécharger le programme](#)

## Genre et santé : penser la prévention et l'offre de soin pour les femmes en Ile-de-France



Le **Conseil régional d'Ile-de-France** organise une rencontre pour « penser la prévention et l'offre de soin pour les femmes en Ile-de-France » le **vendredi 16 novembre**. Cette demi-journée s'inscrit dans le cadre de la préparation du Plan d'action régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle permettra de nourrir le travail de réflexion mené par la Région et de recueillir les propositions des actrices et des acteurs de l'égalité. Deux tables rondes ponctueront l'après midi : « Quelles actions de prévention pour lutter contre les inégalités dans le domaine de la santé ? » et « Quelle prise en compte du genre dans l'offre et l'accès aux soins en Île-de-France ? ».

[Retrouver le programme sur le site du Centre Hubertine Auclert](#)

## « Les antiféminismes : regards croisés France/Québec/Madagascar/Mexique »



Suite à la parution du numéro conjoint avec **Recherches féministes** (Québec) illustrant la dynamique des relations entre pays produisant des travaux féministes (synthèse du 4 juin), une journée d'étude organisée par les **Cahiers du Genre** se déroulera le **vendredi 16 novembre** sur le thème « Les antiféminismes : regards croisés France/Québec/Madagascar/Mexique » à Paris. Il s'agira de souligner la variété des champs d'action des antiféministes et leurs stratégies pour tenter de faire taire les voix multiples des féminismes.

[Télécharger le programme de la journée](#)

## « Emploi et genre en Espagne : de la croissance à la débâcle »

Le **MAGE** (Réseau de recherche international et pluridisciplinaire « Marché du travail et genre ») organise un débat dans le cadre des « Amphis du Mage » le **vendredi 16 novembre** à Paris sur le thème « Emploi et genre en Espagne : de la croissance à la débâcle ». Margaret MARUANI, directrice du Mage et de la revue Travail, genre et sociétés, et Fatima LALEM, adjointe au Maire de Paris, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, ouvriront ce débat auquel participeront Carlos PRIETO, sociologue, Amparo SERRANO, psycho-sociologue et Teresa TORNS, sociologue.



[Pour en savoir plus sur le site du MAGE](#)

## Regards croisés de femmes en lutte. Chemins vers un féminisme sans frontières

Le **Collectif féministes pour l'égalité** organise une rencontre internationale de femmes à Paris les **vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 novembre** sur le thème « Regards croisés de femmes en lutte. Chemins vers un féminisme sans frontières ». Selon les organisatrices, l'engagement et la détermination des femmes dans le monde « ne sont pas jugés à la même aune selon leur appartenance religieuse, culturelle, politique ou sociale. Certaines femmes sont enfermées dans une lecture conservatrice des traditions religieuses et leur engagement disqualifié, d'autres sont posées comme les garantes de valeurs universelles (...) ». Elles se proposent donc de « reprendre le débat laissé en suspens » et de « construire des passerelles et des passages ».



[Retrouver le programme des rencontres](#)

## « Elles aussi » : 20 ans d'engagement pour la parité



Le réseau **Elles aussi** organise un colloque pour marquer ses 20 ans d'engagement pour la parité, le **lundi 19 novembre** à Paris avec notamment la projection du film « Elles aussi, 20 ans d'engagement pour la parité », un bilan de l'action La Marianne de la Parité, et une table-ronde réunira sur le thème « Une révolution culturelle : la parité. Comment le concept de parité traverse-t-il les domaines de l'économie, des médias et du spectacle vivant? ». La journée se terminera par une présentation des projets de Elles aussi et une intervention de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, sur « Les perspectives de la parité en politique ».

[Télécharger l'invitation et le programme](#)

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille - [dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr](mailto:dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr) - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>